

« QU'EST-CE QUE MON IDENTIFIANT ORCID ET COMMENT DOIS-JE L'UTILISER ? »

Traduction proposée de l'article "What is my ORCID iD and how should I use it ?" publié par le support ORCID

[Lire l'article original en anglais](#)

Votre identifiant ORCID (ORCID iD) est un identifiant numérique unique et ouvert qui permet de vous distinguer de vos homonymes ou paronymes.

Tout acteur de la recherche, de l'enseignement ou de l'innovation peut créer gratuitement son propre identifiant ORCID et le conserver et l'utiliser tout au long de sa carrière – même en cas de changement de nom, d'institution, de discipline ou de pays.

Vous ne retrouvez plus votre identifiant ORCID ? Découvrez [ici](#) comment le récupérer (en anglais).

En utilisant votre identifiant ORCID lors de vos processus de recherche comme lors de la soumission d'un manuscrit ou d'une réponse à appel à projet, vous pouvez vous relier à vos activités professionnelles et à vos affiliations. Une fois authentifié et connecté à votre compte ORCID, vous pouvez choisir d'accorder des droits aux systèmes et plateformes tiers que vous utilisez pour mettre à jour automatiquement votre fiche avec des données de confiance vous concernant. Ce protocole simplifie et fiabilise le partage et la réutilisation de ces données.

Le numéro de votre identifiant ORCID est visible par tous et affiché sur votre fiche ORCID en dessous de votre nom. Vous pouvez en revanche modifier les paramètres de visibilité de toutes les autres informations présentes sur votre fiche ORCID (voir ci-dessous)

Comment dois-je utiliser mon ORCID iD ?

Avec plusieurs centaines de systèmes et plateformes utilisant désormais les ORCID iDs, il est vraisemblable qu'on vous demande – ou qu'on exige de vous – de fournir un identifiant ORCID pour, par exemple, soumettre un manuscrit, demander un financement ou créer votre CV institutionnel en ligne.

Vous trouverez ci-dessous quelques précisions sur comment utiliser votre identifiant ORCID et en apprendre davantage sur les [6 manières d'optimiser l'usage de son ORCID iD](#) (*en anglais*).

- **Paramètres de visibilité.** Par défaut, toutes les informations associées à votre compte ORCID sont publiques à l'exception de votre adresse email qui est renseignée comme privée. Vous pouvez cependant modifier à tout moment les paramètres de visibilité de toutes vos données (En savoir plus sur les [préférences de visibilité](#) - *en anglais*)
- **Gestion des droits, institutions tiers de confiance et mises à jour des données.** Notre slogan : "saisir une fois, réutiliser souvent " - partager les informations présentes sur votre fichier ORCID apporte un gain de temps pour vous et diminue les risques d'erreurs. Mais nous recommandons de ne partager votre identifiant ORCID qu'avec des systèmes intégrant un module d'authentification ORCID. S'identifier « ou s'authentifier » vous permet de rester maître de vos données et de vous assurer que les connexions qui faites avec votre identifiant ORCID sont fiables et relèvent d'institution de confiance (en savoir plus sur les [organismes tiers de confiance](#) - *en anglais*)
- **Indiquez toutes vos adresses email dans votre compte ORCID.** Ajouter toutes vos adresses email présentes et passées simplifie le processus de connexion à votre compte et rend moins probable la perte d'accès à vos données si, par exemple ; vous changez d'institution. Cela permet également de créer du lien entre votre fiche ORCID actuelle et des activités ou des affiliations associées à vos précédentes adresses emails. (en savoir plus sur [la gestion des adresses email du compte](#) – *en anglais*)
- **Utilisez votre identifiant ORCID!** Insérez votre identifiant ORCID sur votre page web et dans votre signature d'email et utilisez le chaque fois qu'on vous y invite, lors de vos démarche de soumission d'un manuscrit, de demandes de financement ou dans tout autre processus de recherche, afin de garantir d'être reconnu pour vos travaux.

